

La feuille de chou

Journal gratuit à l'attention des habitants et des amoureux de Sainte-Aulde et de ses hameaux
(Les Davids, Caumont, Chamoust, Moitiébard, Pisseloup, La Bordette et La Porte Ferrée).



Le mot du maire

La fin du 2^e semestre a été riche en travaux réalisés dans le cadre du contrat rural ou en interne par les cantonniers (voir p. 2). Il a été également marqué par des actes de délinquance trop nombreux et commis par de jeunes (très jeunes souvent) adolescents désœuvrés et sans encadrement de la part de leurs parents. Actes gratuits, inadmissibles et qui coûtent à tous. Aux contribuables saintaldais d'abord puisqu'il faut réparer. Aux assurances ensuite et donc à tout le monde.

L'école poursuit son bonhomme de chemin tout en dynamisme, en initiatives diverses et en fédérant les personnes, les enfants et l'identité de la commune. 65 élèves sont inscrits cette année. Sans doute l'un des meilleurs scores depuis des années (voir p. 4 et 5).

Au sommaire également, des actes de délinquance, d'incivisme et des informations liées à l'environnement.

Gérard GEIST

SOMMAIRE

- **Toujours de nombreux travaux de voirie ... p. 3**
- **L'actualité de l'école p. 4 et 5**
- **Protection de l'environnement ... p. 5**
- **La délinquance à Sainte-Aulde et comportements civiques p. 6**
- **L'agenda p. 8**

QUOI DE NEUF AU CONSEIL MUNICIPAL ?

Lors de sa séance du 22 juin 2019, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de :

- autoriser le maire à signer la convention entre la commune et le SDESM pour lancer la 4^e tranche des travaux d'enfouissement des réseaux rue du Bourg ;
- augmenter le tarif horaire de la garderie périscolaire en le portant à 2,20 € à lieu des 2 € actuels ;
- modifier les statuts de la communauté d'agglomération de Coulommiers-Pays de Brie en élargissant ses compétences à la « création et la gestion de maisons de services au public ».

TAXE SUR LES ORDURES MÉNAGÈRES EN HAUSSE

En sa séance du 4 février 2019, le conseil de la communauté d'agglomération de Coulommiers-Pays de Brie a décidé la taxe sur les ordures ménagères en faisant passer le taux de 16,30 % à 18,24 %, soit 12 % de hausse.

LA FIBRE ARRIVERA PLUS TÔT QUE PRÉVU

Le président de Seine-et-Marne numérique a fait savoir que le déploiement FttH (la fibre) concernera la commune de Sainte-Aulde en 2021 au lieu de 2024.

Mairie

10 rue du bourg
77260 SAINTE-AULDE
Tél. : 01 60 23 65 16 – Fax : 01 60 23 59 36
www.sainte-aulde.fr
mairie@sainte-aulde.fr

Directeur de la publication : Gérard GEIST
Maquette et impression en interne

Heures d'ouverture de la mairie
Lundi, mardi et mercredi : 9 h - 12 h
Vendredi : 14 h – 17 h.

Permanence du maire
Tous les mardis de 15 h à 17 h.
ou sur rendez-vous.

Permanence des adjoints au maire
Evelyne Pascard : le lundi de 10 h à 12 h.
Francis Thominet : le mercredi de 10 h à 12 h.
Nicole Magueresse : le vendredi de 14 h à 16 h.

Les documents officiels, circulaires et autres textes réglementaires sont consultables en mairie par toute personne qui le souhaite.



PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA BRIE ET DES DEUX MORIN

Une étape décisive dans le classement du périmètre
les 16, 17 et 18 octobre

La visite en bus d'une délégation de rapporteurs composée notamment de représentants de la Fédération nationale des parcs et du Centre national de protection de la nature aura lieu **du 16 au 18 octobre prochain**. Autour d'élus, du SMEP, de porteurs de projets, d'acteurs de la société civile, le programme élaboré s'articulera autour de six thèmes de travail en différents points d'étape :

- La cohérence du périmètre au regard des ambitions du territoire ;
- La pression urbaine et ses enjeux ;
- L'intérêt du patrimoine écologique et naturel, la biodiversité et les ressources en eau ;
- Les enjeux patrimoniaux et l'identité du territoire ;
- Les filières économiques et les modèles de développement durable ;
- L'engagement des acteurs et la mobilisation de la société civile.

Cette visite de terrain doit permettre aux rapporteurs de mesurer les richesses du territoire et ses points de fragilité afin de déterminer les enjeux prioritaires du futur Parc naturel. Une commission CNPN prévue fin novembre 2019 apportera le dénouement final à ce projet initié en 1990.

L'itinéraire de visite prévoit une traversée de Sainte-Aulde dont le patrimoine paysager naturel est un fleuron de poids. Embellissons notre commune et plaçons-la sous son plus beau jour pour l'occasion !

UNE SAINTALDAISE MÉRITANTE

Anaïs CHENAL a été reçue meilleure apprentie de France à 18 ans dans la catégorie coiffure féminine. Elle a également obtenu la médaille d'or de la sélection régionale. Elle mérite toutes nos félicitations.



VOIRIE, TRAVAUX ET SÉCURITÉ



ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

La 3^e tranche est presque achevée

Il a fallu interrompre la circulation durant huit semaines car l'étroitesse de la chaussée à la sortie du bourg ne permettait même pas une circulation alternée. Tout est fini maintenant et il ne reste plus que l'intervention d'ENEDIS et de Orange qui tarde !

Une 4^e et dernière tranche est programmée avec le SDESM pour une réalisation au 1^{er} semestre 2020.



REPRISE DE LA RUE DE CHAMOUST

Les fissures réparées par l'entreprise Wiame

Quelques fissures ont été reprises par l'entreprise et à sa charge. Un « pansement » uniforme et solide a été placé sur une grande longueur.



ACCESSIBILITÉ À L'ÉCOLE

Deux rampes aménagées

pour les personnes à mobilité réduite

Les cantonniers ont fabriqué eux-mêmes deux rampes d'accès agrémentées de balustrades qui avaient été conservées après les travaux du trottoir à l'entrée de l'école. Du beau et utile travail réalisé en interne qui répond aux exigences réglementaires d'accessibilité des bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite. Bien d'autres petits travaux de mise en conformité, moins visibles, ont été également réalisés en interne. Il reste encore à faire sur les autres bâtiments publics.



UNE DISTRACTION SUPPLÉMENTAIRE POUR LES JEUNES ET LES MOINS JEUNES

Une table de ping-pong installée

Il s'agissait d'une demande du conseil municipal des jeunes de l'école formulée lors de la séance du conseil municipal du 22 juin. C'est chose faite ! Par précaution, le choix s'est porté sur une table en pierre. En revanche, il faut apporter ses raquettes et ses balles ! Coût : 1 756 € TTC.

BUSAGE REPRIS

A Moitiébard, le busage a dû être repris intégralement

Les eaux pluviales dévalent de tout le coteau et débordent sur la rue des Vernets et chez les riverains. Les cantonniers ont repris le fossé et creusé l'ensemble en le

débouchant.

PONTS DE SAINTE-AULDE

Nettoyés par les cantonniers, ils voient plus clair

La végétation s'y développe abondamment et un nettoyage complet a été réalisé avant l'été. Esthétisme et sécurité obligent !

VIE COMMUNALE

L'ÉCOLE FAIT LA UNE !

Trois rendez-vous civiques en juin

La visite de l'église



Sous la houlette de leur enseignante, Delphine LAPLAICHE, les élèves du CM1-CM2 ont visité l'église le 18 juin. Guidés par le maire accompagné de deux adjointes, les enfants ont vu sur site la différence entre l'art roman et l'art gothique que leur institutrice leur avait enseignée. Ils ont découvert les vitraux, les reliquaires, mais aussi le grenier de l'église avec sa cloche du 19e siècle. De

nombreuses questions pertinentes et curieuses ont permis de réussir une visite laïque d'un lieu religieux.

La visite de la mairie

La petite troupe s'est ensuite transportée jusqu'à la mairie où les enfants ont découvert ses trois niveaux (administratif, salle du conseil et des mariages et des archives). À quoi sert une mairie, comment sont élus les représentants de la population et mille autres questions ont éclairé les jeunes citoyens saintaldais.



Le conseil municipal des jeunes de l'école le 20 juin



Cette initiative est récente à Sainte-Aulde mais elle a déjà pris ses marques. Sensibilisés à ce sujet par leur institutrice, les élèves apprennent le fonctionnement démocratique en élisant leurs représentants pour leur "conseil municipal". Ceux-ci ont ensuite été reçus en mairie en entrée d'un conseil municipal des élus communaux. À cette occasion, ils ont présenté leurs doléances, mais aussi leurs souhaits et leurs avis. De leur côté, les élus municipaux ont apporté leurs réponses quant aux possibilités de réalisation des équipements ou aménagement demandés (une table de pingpong, la réparation d'un filet de basket, la création d'un parcours de santé sur les bords de Marne, etc.). Une belle expérience démocratique ! Mais pas seulement ! Oser prendre la parole en public, articuler convenablement, se faire comprendre et savoir écouter, c'est sans doute aussi cela la démocratie.

La fête de fin d'année a fait le plein

Sur le théâtre de verdure improvisé, beaucoup de parents et de grands-parents sont venus assister au spectacle de fin d'année mis en scène par les enseignantes et le



personnel communal affecté à l'école. Des chants, des danses, de l'humour et beaucoup de joie de vivre pour finir cette année scolaire. Les habituels gâteaux préparés par les parents ont été vendus au bénéfice de l'association Class' Noisette.

VIE COMMUNALE

Ils partent au collège avec un dictionnaire

Comme chaque année, la municipalité offre aux enfants de CM2 qui partent au collège, un dictionnaire (en accord avec les enseignants des collèges). C'est l'occasion de conserver un souvenir dédié par le maire de leur chère école de Sainte-Aulde et d'éviter aux parents cet achat supplémentaire pour la rentrée en 6e.



Rentrée réussie

Lundi 2 septembre se tenait la rentrée des classes où les parents semblaient plus inquiets que les enfants (voir photo) ! La nouvelle loi dite « Blanquer » a rendu obligatoire pour cette rentrée, la scolarité des enfants atteignant 3 ans dans l'année civile, y compris l'après-midi.

- La classe de maternelle (26 élèves) est confiée à Caroline PICARD par ailleurs directrice.
- Les CP-CE1-CE2 (21 élèves) sont confiés à une nouvelle enseignante, Mélanie SEDYKH.
- Les CM1-CM2 (19 élèves) sont confiés comme l'année dernière à Delphine LAPLAICHE.



UN 14 JUILLET QUI A RÉCOMPENSÉ LES JEUNES DIPLÔMÉ(E)S

Discours, casse-croûte campagnard et remise des diplômes

Comme chaque année depuis 2001, le 14 juillet a été célébré à Sainte-Aulde et ce fut l'occasion de remettre aux jeunes Saintaldais ayant obtenu un diplôme scolaire l'année précédente, le diplôme d'honneur de la commune et un bon d'achat de 50 €. Les heureux lauréats ont été : GELDOLF Elise, MOSNY Eva, LECLEIRE Léa, WOPPERER-BELDENT Camille, POLIN Colleen, BAUMGARNTER Florian

GARE AUX POLLUEURS DES JARDINS ET DE LEUR ENVIRONNEMENT

Trop de débordements

Depuis le 1^{er} janvier 2019, une nouvelle mesure destinée à protéger l'environnement et la santé des citoyens est entrée en application : l'achat, l'usage et le stockage de produits phytopharmaceutiques appelés communément "pesticides de synthèse" (glyphosate et bien d'autres) sont interdits aux particuliers et aux jardiniers amateurs. Adieu les Roundup et autres substances très polluantes. On signale en mairie des usages illicites qui se maintiennent et qui nuisent à l'environnement des voisins. Veillons tous à respecter ces règles !



ENVIRONNEMENT

Épandages des boues d'épuration sur la commune

Les services de l'État ont informé la mairie en juillet dernier que la commune de Sainte-Aulde serait destinataire de boues résiduelles d'épuration (provenant des traitements des déchets de la ville de Meaux, des CA de Coulommiers et de Charly-sur-Marne) pour 160,8 tonnes sur 16,08 hectares. *Pour consultation du dossier du programme prévisionnel d'épandage et des zones concernées, consultation possible en mairie et auprès de la DDT du 77*

UNE NOUVELLE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE À SAINTE-AULDE

Sandrine, une esthéticienne diplômée

Une nouvelle mini-entreprise dans la commune : Sandrine, esthéticienne diplômée, se déplace dans un rayon de 10 km. Soins du visage, maquillages, modelage californien, soins minceur, forfait 10 séances à 280 €, épilations. Renseignements et rendez-vous : 06 11 64 79 26.

BAFA

Un stage proposé par le centre social intercommunal

Le centre social de la communauté d'agglomération propose en partenariat avec le centre de formation d'animateurs et de gestionnaires d'Ile-de-France, un stage de formation « approfondissement » en demi-pension du 21 au 26 octobre 2019. La commune aide les jeunes candidats en leur offrant 80 € lors de leur inscription et à nouveau 80 € lors de l'obtention. Pour tout renseignement, s'adresser au 01 60 22 19 19.



ÉVOLUTION DE LA DÉLINQUANCE À SAINTE-AULDE

La gendarmerie de La Ferté-sous-Jouarre a communiqué ses statistiques.

	2017	2018
Violences physiques	: 4	2
Cambriolages	: 9	5
Vols de véhicules.	: 12	6
Petits vols	: 4	0
Infractions stupéfiants	: 0	13
Interpellations	: 0	5
(Revente ou recel de stupéfiants)		

Les dégâts importants qu'a subi le lavoir de l'école (destruction de livres dans l'eau, d'une partie du toit du lavoir avec bris de tuiles et..., sont éminemment condamnables. La municipalité appelle les parents à être vigilants par rapport aux « errances » de certains de leurs enfants qui ont été vus aux abords des lieux saccagés.

Autre exemple cet été : le saccage gratuit d'un chalet de résidence secondaire par de jeunes désœuvrés vus sur le site par les employés communaux, mais hélas non pris en flagrant délit. Ces comportements sont honteux et de l'entière responsabilité des parents.

COMPORTEMENTS CIVIQUES

Des rappels répétés et non entendus

Malgré les nombreux rappels de la Feuille de chou, de nombreux Saintaldais ne respectent pas des règles de comportement préjudiciables à tous.

1) LES POUBELLES DOIVENT ÊTRE RENTRÉES APRÈS LE RAMASSAGE.

Pour des raisons d'hygiène, de sécurité (circulation automobile) et d'environnement visuel, ces dispositions doivent être respectées pour la commune et le voisinage.

2) LES HABITATIONS DOIVENT TOUTES DISPOSER D'UNE BOÎTE AUX LETTRES.

Que ceux qui ne tiennent pas compte de cette nécessité ne s'étonnent pas de ne pas recevoir leur courrier ou la communication municipale. Les cantonniers ont reçu consigne de ne plus remettre de courrier aux maisons non pourvues de boîtes aux lettres.

3) TROP DE VOITURES S'APPROPRIENT LE DOMAINE PUBLIC

Par paresse, par négligence, de nombreuses voitures restent garées sur la voie publique (alors qu'elles ont souvent un parking ou un garage). Le domaine public ne doit pas être confondu avec le domaine privé. Les bornes à incendie sont encombrées, la circulation et l'accès des services d'urgence ou des livraisons sont empêchés. La verbalisation devra donc suivre.

Collecte de papiers au profit de l'école

La commune a signé une convention avec la société GREENFIELD de Château-Thierry pour collecter les papiers rémunérés 100 € la tonne. Chacun peut apporter ses papiers en mairie ou à l'école. Les recettes sont intégralement affectées à l'école par le biais de l'association Class'Noisette.



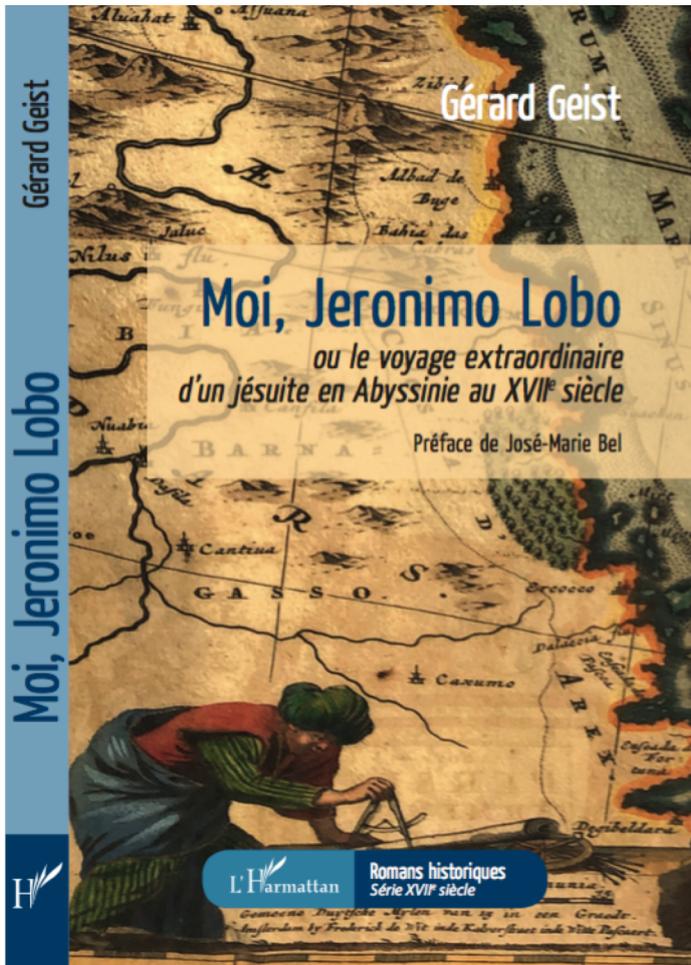
à savoir

NOUVELLE PARUTION D'UN LIVRE DE GÉRARD GEIST

**Un roman historique publié par les éditions
L'Harmattan**

Comme beaucoup de jésuites partis évangéliser le monde dès le XVII^e siècle, Jeronimo Lobo est portugais, mais sa destination est originale et méconnue : l'Abyssinie (actuelle Éthiopie) où il débarqua en 1625. Le mythique royaume du prêtre Jean faisait rêver l'Occident depuis des siècles et, s'inspirant de la relation de voyage écrite par Lobo lui-même en 1678, l'auteur raconte son épopée permettant au lecteur de se plonger dans l'univers terrible des voyages au long cours, des batailles navales et des enjeux économiques de cette époque, mais aussi de découvrir les populations indigènes de pays inconnus, ainsi que les Indes où règne la fébrile ville de Goa.

Gérard GEIST donnera une conférence sur les voyages au long cours le vendredi 4 octobre 2019 à 20h30 dans la chapelle du domaine Saint-Jean à Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux (entrée libre).



Le carnet de Sainte-Aulde

Naissances

Talya GUILLET est née le 29 avril 2019.

Léonie GIANELLI
STARYKIEWITCH est née le 28 mai 2019.

Loëwan BOURSE est né le 10 juin 2019.

Mariage

Élodie GIBERT et Grégory
GUILLOU se sont mariés le 6 juillet 2019.



Baptême civil

Auxane, Charlie et Kaëlig LEBEAU ont été baptisés civilement le 22 juin 2019.



Les rendez-vous à venir

Dimanche 15 septembre à 8h

VISITE GUIDÉE DE LA BASILIQUE DE SAINT-DENIS ET DE L'ABBAYE DE ROYAUMONT

Par Gérard GEIST et Thomas HINDLEY

Réservée aux adhérents de l'association « Regards sur l'histoire pour tous ». Tarif : 18 €. Inscription à adresser avec paiement par chèque en mairie de Sainte-Aulde.

Vendredi 20 septembre à 20h30

CONFÉRENCE SUR LES ARTS ROMAN ET GOTHIQUE

Par Gérard GEIST

Entrée libre. Domaine Saint-Jean à Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux.

Dimanche 22 septembre à 17 h

FÊTE DE LA SAINT FIACRE

Dans l'église décorée avec des produits par les maraîchers professionnels et amateurs, la messe sera célébrée à 17 h. par le père Robert CLÉRY.

Vin d'honneur sur le parvis de l'église à l'issue de la célébration religieuse.

Dimanche 22 septembre

JOURNÉE DU PATRIMOINE

Visite libre des lavoirs communaux (plan disponible à l'église).
Visite libre de l'église romane (de 10h à 12h et de 14h à 17h).



Lundi 11 novembre à 11 h

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

Rendez-vous devant le monument aux morts suivi d'un vin d'honneur en mairie.